



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DGF

Question écrite n° 80061

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur le refus par les maires de France de la recommandation faite suite à un rapport parlementaire d'attribuer la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État non plus aux communes mais aux intercommunalités. Elle correspondrait à un montant unique par habitant. Le Gouvernement ayant annoncé que cette réforme devait intervenir en 2016, elle lui demande auparavant de prendre en considération les remarques des maires de France.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80061

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3856

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)